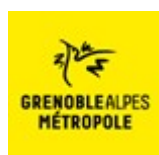


**Titre de l'action : Accompagner les usages du numérique, plus particulièrement dans le champ de l'accès aux droits, au sein des Maisons des habitant-es d'Echirolles**

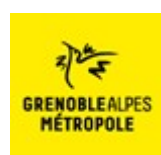
**N° de l'axe du Programme d'actions : Accès aux droits**

<b>Contexte et problématique</b>	La dématérialisation des démarches s'accélère dans tous les domaines de la vie quotidienne, y compris l'accès aux droits. Une partie de la population échirolloise cumule précarité socio-économique et précarité numérique : absence d'équipement informatique, mais aussi difficultés d'usages. Les habitant-es sont très demandeurs d'actions de soutien et de formation pour développer leur autonomie.
<b>Objectifs</b>	Permettre l'acquisition de compétences numériques pour développer l'autonomie de personnes en situation de précarité économique et numérique.
<b>Action</b>	Plusieurs dimensions, structurées depuis la transformation des centres sociaux en Maisons des habitant-es (2017) : <ul style="list-style-type: none"><li>- un équipement de toutes les MDH en PC, accès internet, et imprimante en accès libre, aux horaires d'ouverture des MDH</li><li>- un accompagnement des personnes réalisé par les agent-es d'accueil, sur sollicitation des personnes,</li><li>- dans certaines MDH, des permanences dématérialisées : temps d'accueil dédiées spécifiquement aux démarches en ligne,</li><li>- dans les MDH des 3 QPV, une expérimentation en 2017-18 de formation des habitant-es sur le numérique, réalisée par Emmaüs Connect, et co-financée dans le cadre du Contrat de ville</li><li>- formation en 2017 et 2018, des agent-es d'accueil des MDH par Emmaüs Connect, sur les enjeux de la fracture numérique et sur l'animation d'actions de formation auprès des habitant-es.</li></ul>
<b>Pilote</b>	Direction des Maisons des habitant-es
<b>Partenaires impliqués (y compris financiers)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Emmaüs Connect (formation des habitant-es et des professionnel-les)</li><li>- CAF de l'Isère (subvention d'investissement pour l'achat de matériel informatique)</li><li>- Contrat de Ville 2017 et 2018 : Etat et Grenoble Alpes Métropole</li></ul>



Ce projet est co-financé par l'Union européenne

	- Fonds de cohésion sociale 2018 : formation des professionnel-les
<b>Calendrier de mise en œuvre</b>	2017-2018
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Pour le public concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation par les participant-es de leur progression, de leur capacité à être autonomes dans leurs démarches administratives de base</li> <li>- évaluation du contenu des sessions par les participant-es (supports, organisation)</li> </ul> <p>Pour les professionnel-les et bénévoles animateur-trices des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation de la progression des participant-es</li> <li>- auto-évaluation des supports et outils mobilisés, pour un réajustement en cas de reconduction de l'action</li> <li>- capacité à "faire réseau" sur les ressources et actions dans le champ du numérique, sur le secteur Ouest de la ville d'Echirolles.</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention des agent-es des MDH : fonds propres</li> <li>- Formation des habitant-tes 2018 à Luire-Viscose et Village 2 (3 sessions de 12 séances) 3900€</li> <li>- Formation des professionnel-les des MDH : environ 4000€.</li> </ul>



Ce projet est co-financé par l'Union européenne